

FORMATION « CERAMISTE SPÉCIALISATION »

LIVRET DU CANDIDAT 2020

LA FORMATION : PRESENTATION ET INFORMATIONS GENERALES

- Présentation
- Objectifs
- Durée
- Pré- requis pour le candidat et le Maître de stage
- Finalisation du projet de formation, préalablement à l'entrée en formation
- Modalités de candidature et de sélection
- Déroulement de l'entretien
- Rappel des coordonnées

« CERAMISTE SPÉCIALISATION » : UNE FORMATION SUR MESURE, À L'ATTENTION DE PORTEURS DE PROJETS PARTICULIERS

➤ **Présentation**

Vous avez un projet de production céramique en cours de réalisation ou à l'état d'ébauche qui nécessite un ensemble de compétences techniques et artistiques que vous ne possédez pas ou trop peu.

Nous vous proposons de les acquérir et de les perfectionner auprès d'un professionnel qui sera votre Maître de stage, dans son atelier.

La formation est dédiée à votre projet, suivant un cursus pensé sur mesure, en collaboration entre vous, votre Maître de stage et la Maison de la Céramique du Pays de Dieulefit.

L'ensemble du dispositif de formation s'adapte à votre projet.

Nous sommes là à tous les stades de la réflexion, dès le début si besoin, pour vous aider à mettre en place votre formation

➤ **Objectifs**

Perfectionner et/ou acquérir, auprès d'un Maître de stage choisi en fonction, un ensemble de compétences techniques et artistiques permettant de finaliser un projet de production céramique en cours de réalisation ou à l'état d'ébauche.

A l'issue de la formation, le stagiaire dispose des outils techniques, artistiques et commerciaux nécessaires pour lancer la phase de production, de diffusion et de vente de son produit.

➤ **Orientation**

La formation est centrée autour du projet individuel du stagiaire suivant trois axes:

1. L'élargissement du prisme de création personnelle par la découverte, l'apprentissage, la pratique et enfin la maîtrise technique et artistique nécessaire à la finalisation de son projet de production.
2. L'ancrage du projet par un accompagnement individualisé du Maître de stage et de l'intervenante chargée du suivi de formation.
3. La viabilité du projet de production en permettant la diffusion commerciale de la production.

A l'issue de la formation, le stagiaire dispose des outils techniques, artistiques et commerciaux nécessaires pour lancer la phase de production, de diffusion et de vente.

➤ **Durée**

Compris entre 280 à 350 heures, le cursus, est suivi en présentiel. Sa durée définitive est fixée par la Maison de la Céramique, en concertation avec le stagiaire et le Maître de stage, et suivant l'indication que donne le jury de sélection, en fonction de la teneur du projet, des besoins de formation et des possibilités de financements du candidat.

➤ **Pré requis pour le candidat**

Cette formation s'adresse à tout candidat, céramiste en activité et / ou demandeur d'emploi, homme ou femme, tous âges confondus.

Le candidat doit être titulaire d'un diplôme de niveau 3 ou de niveau supérieur, dans les domaines de la céramique: BMA, DMA ou d'un titre professionnel équivalent, ou de niveau supérieur.

Le candidat peut aussi se présenter sur la base d'une expérience professionnelle. Dans ce cas, il fait état d'un exercice établi depuis au moins un an et d'une expertise au moins égale à celle attendue sur les qualifications mentionnées.

Le candidat doit être porteur d'un projet précis de production et avoir besoin d'acquérir des moyens techniques, artistiques et commerciaux supplémentaires pour la conception, la réalisation, la diffusion et la vente de son produit.

La formation suit un rythme très intensif. Le candidat doit posséder une motivation profonde et être prêt à un investissement personnel important.

➤ **Pré requis pour le Maître de stage**

Ce professionnel de la céramique tient un rôle central dans la formation, c'est pourquoi il doit :

- Détenir une pratique de haute technicité, reconnue par le milieu céramique ou par ses pairs,
- Sa pratique doit être en rapport directe avec votre projet de production.
- Il doit être installé depuis au moins 7 ans.
- L'atelier du Maître de stage doit se situer en France.

Le cursus de formation peut avoir lieu auprès d'un Maître de stage « complémentaire » répondant aux mêmes critères que le premier, si ses savoirs faire s'articulent avec le projet et l'enrichi. De ce fait, le cursus peut contenir des enseignements de techniques venant de domaines parallèles (peinture, verre, vannerie...).

Attention, ces dispositions complexifient l'élaboration de votre projet.

Pour le Maître de stage, voir aussi le « livret du Maître de stage ».

➤ **Finalisation du projet de formation, préalablement à l'entrée en formation**

Une fois le binôme sélectionné, si besoin, nous proposons un travail de balayage des différents plans du projet afin de vérifier que tout a été bien qualifié et quantifié et nous procédons à la validation :

- Du temps de formation
- Du coût prévisionnel de réalisation en matériau
- Des moyens envisagés (matériels et pédagogiques) pour son développement
- De tout autre point pouvant nécessiter d'être révisé

Sur cette base, nous établissons le contrat individuel de formation et la convention du Maître de stage.

Rappel: nous sommes là à tous les stades de la réflexion, pour vous aider à mettre en place votre formation, sous la forme d'un accompagnement individuel.

➤ **Modalités de candidature**

Etant donné l'implication bilatérale du candidat/stagiaire et du Maître de stage, nous demandons que la candidature soit portée par le binôme.

C'est pourquoi le dossier de candidature se compose :

- D'une lettre de motivation commune, développant une présentation du projet :
 - Les objectifs de départ fixés en collaboration avec le Maître de stage
 - Les évolutions et finalisation envisagées du projet de production
 - Les moyens envisagés (matériels et pédagogiques) pour son développement
 - Le temps estimé nécessaire à la formation, compris entre 280 et 350h
 - La cohésion du Maître de stage et du stagiaire
- D'un CV individuel, présentant de façon détaillée l'ensemble des formations et parcours en hors et en céramique du Maître de stage et du candidat.
- D'un dossier photos (de 10 pages maximum pour chacun) présentant :
- Pour le candidat-stagiaire : des réalisations existantes. Concernant son projet, il présente des maquettes, des dessins et des prototypes. Les photos du dossier doivent être légendées : format, matériau(x), technique(s)...
- Pour le Maître de stage : des réalisations en cours

Le dossier, composé de cet ensemble, doit être en :

- 1 version papier (format et matières au choix du candidat).
- 1 version numérique complète (lettre de motivation, CV et photos) en format PDF, sur support numérique ou envoyée par mail.

➤ **Modalités de sélection :**

Test n° 1 : Présélection :

Le test de présélection se fait sur examen par un jury du dossier de candidature.

Composition du jury:

2 céramistes professionnels, dont un représentant de l'Association D'Argiles Potiers en Rhône Alpes, partenaire de la formation

La Responsable de formation.

Test n° 2 : Sélection :

Les binômes retenus sont convoqués en entretien individuel au cours duquel ils doivent présenter des pièces de leur fabrication et tout document pouvant servir leur argumentation.

Il est demandé que les candidats stagiaires aient travaillé leur projet d'installation pour le temps de formation, avec leur conseiller PE. Ce projet sera abordé par le jury.

Composition du jury:

1 représentant de l'Association D'Argiles Potiers en Rhône Alpes et céramiste professionnel

La Responsable de la formation

Comme pour le précédent test, les résultats détaillés (notes et commentaires en référence à la candidature) de ce test sont communiqués individuellement aux candidats dans la semaine suivante, soit par mail, soit par courrier postal.

Une liste d'attente peut être créée.

Les résultats détaillés (notes et commentaires en référence à la candidature) à ces tests sont communiqués individuellement aux candidats dans la semaine suivante, soit par mail, soit par courrier postal

➤ **Déroulement de l'entretien de sélection :**

Nous aurons une approche du projet par paliers :

- Présentations :
 - Du stagiaire: parcours et pièces
 - Du MDS: parcours et pièces
 - Du binôme par le récit de la relation, le tissage du projet.....

- Le projet:
 - Présentation générale
 - Des besoins et des objectifs du stagiaire
 - Des réponses du Maître de Stage
 - Des évolutions possibles que le binôme prévoit
- Présentation détaillée:
 - Planification
 - Durée envisagée pour la formation
 - Planification du projet entre l'entrée et la fin de formation: quoi? à quel moment? Comment?
- Méthodologies de projet retenues par le binôme:
 - Pédagogique: quelles formes le MDS donnera-t-il à son suivi tout au long des différentes phases du projet?
 - Matériel/matériaux/cuissons : moyens mis en œuvre : estimation et chiffrage

Des informations complémentaires sont disponibles dans les documents intitulés « ECHEANCIER DU CANDIDAT »

et

« LIVRET DU CANDIDAT »

N'hésitez pas à les consulter sur notre site

http://maisondelaceramique.fr/ArchiCeram_bijoux.php

ou à le demander à

formation@maisondelaceramique.fr

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

Marion BOISJEOL, Responsable de formation

formation@maisondelaceramique.fr

04 75 50 50 84 ou 04 75 50 20 98